

## Questions de la session de septembre 2016

| Dir.<br>N° | Député<br>Députée                                     | Page | Titre                                                                                                |
|------------|-------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>FIN</b> |                                                       |      |                                                                                                      |
| 10         | Hügli Daniel, Bienne (PS)                             |      | RIE III : un coup dur pour les villes et les communes ?                                              |
| 15         | Köpfli Michael, Berne (pvl)                           |      | Le Conseil-exécutif est-il d'accord avec Bruno Knüsel ?                                              |
| 16         | Köpfli Michael, Berne (pvl)                           |      | Cadres de l'administration avec d'énormes soldes horaires ou soldes de jours de vacances             |
| <b>INS</b> |                                                       |      |                                                                                                      |
| 2          | Krähenbühl Samuel,<br>Unterlangenegg (UDC)            |      | Enseignement du français : où sont les manuels scolaires ?                                           |
| 17         | Geissbühler-Strupler Sabina,<br>Herrenschwanden (UDC) |      | Augmentation des effectifs de la PH Bern                                                             |
| <b>TTE</b> |                                                       |      |                                                                                                      |
| 1          | Amstutz Pierre,<br>Corgémont (Les Verts)              |      | Bord de routes : une place pour la biodiversité !                                                    |
| 3          | Grimm Christoph,<br>Berthoud (pvl)                    |      | Desserte de l'Emmental : planification du contournement de Berthoud                                  |
| 11         | von Känel Dave, Villeret (PLR)                        |      | Travaux dans le Taubenloch, pourquoi pas une meilleure coordination entre les différents chantiers ? |
| 13         | Etter Jakob, Treiten (PBD)                            |      | Marquage routier                                                                                     |
| 14         | Machado Rebmann, Berne (LA-Verte)                     |      | Le Conseil-exécutif se mêle-t-il des affaires du groupe de suivi de BLS ?                            |
| 18         | Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)                         |      | Sort de l'abonnement général                                                                         |
| <b>JCE</b> |                                                       |      |                                                                                                      |
| 5          | Grimm Christoph,<br>Berthoud (pvl)                    |      | Primes d'assurance-maladie : liste noire des mauvais payeurs                                         |



**POM**

- |   |                                            |                                                                     |
|---|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 4 | Krähenbühl Samuel,<br>Unterlangenegg (UDC) | Coût des RMNA et des réfugiés MNA ?                                 |
| 7 | Imboden Natalie,<br>Berne (Les Verts)      | Evacuation de la zone de Mühleberg : quels critères ?               |
| 9 | Hügli Daniel, Bienne (PS)                  | Travail d'intérêt général : une concurrence pour le secteur privé ? |

**ECO**

- |   |                                       |                                                                                   |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 6 | Imboden Natalie,<br>Berne (Les Verts) | Maintien de la libre circulation : mesures de protection sur le marché du travail |
|---|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

**CHA /DAJ**

- |   |                                                                |                                                                                                                      |
|---|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 8 | Sauvain Pierre, Moutier (PSA)<br>Gasser Peter, Bévillard (PSA) | Votation sur l'appartenance cantonale de Moutier : le Conseil-exécutif présentera-t-il les conclusions des experts ? |
|---|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**SAP**

- |    |                                                       |                                    |
|----|-------------------------------------------------------|------------------------------------|
| 12 | Geissbühler-Strupler Sabina,<br>Herrenschwanden (UDC) | Essais de distribution de cannabis |
|----|-------------------------------------------------------|------------------------------------|

**Q 10**

**Auteur :** Hügli Daniel, Bienne (PS)

**Réponse :** FIN

**RIE III : un coup dur pour les villes et les communes ?**

La troisième réforme de l'imposition des entreprises que les Chambres fédérales ont adoptée sera lourde de conséquences financières pour le canton de Berne. Dans sa stratégie fiscale, ce dernier prévoit de baisser l'impôt sur le bénéfice dû par les entreprises. Les villes et les communes du canton seront donc elles aussi touchées.

1. Quelles compensations financières le canton envisage-t-il de proposer aux villes et aux communes ?
2. Sur quelles bases de calcul se fonde cette compensation ?
3. Combien de postes supplémentaires va-t-on créer à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire pour absorber le surcroît de travail induit par les difficultés financières des communes ?

**Q 15**

**Auteur :** Köpfli Michael, Berne (pvl)

**Réponse :** FIN

**Le Conseil-exécutif est-il d'accord avec Bruno Knüsel ?**

Dans un entretien accordé le 27 juillet dernier au quotidien *Berner Zeitung*, Bruno Knüsel, l'intendant des impôts démissionnaire, critique le système fiscal bernois qu'il juge compliqué et en particulier les nombreuses déductions. Selon lui, il faudrait supprimer toutes ces déductions et introduire un barème fiscal qui se solderait par une progression linéaire de l'impôt et, au final, des recettes fiscales identiques. Mais, toujours selon Bruno Knüsel, la classe politique veut une réglementation spéciale pour chaque cas particulier.

Lorsque Daniel Trüssel et moi-même avons demandé il y a quelque temps au Conseil-exécutif d'envisager de baisser la quotité d'impôt plutôt que d'augmenter les déductions, nous nous étions heurtés au refus du gouvernement (cf. postulat 189-2015).

1. Le Conseil-exécutif partage-t-il l'opinion de Bruno Knüsel?
2. Dans l'affirmative, quelles mesures compte-t-il prendre ?
3. Sinon, quels arguments peut-il opposer au raisonnement de Bruno Knüsel ?

**Q 16**

**Auteur :** Köpfli Michael, Berne (pvl)

**Réponse :** FIN

**Cadres de l'administration avec d'énormes soldes horaires ou soldes de jours de vacances**

L'affaire d'un secrétaire général de l'administration saint-galloise qui au fil des années a accumulé plus de 10 000 heures supplémentaires ou de jours de vacances non pris a récemment fait les gros titres.

1. Y a-t-il dans l'administration des personnes qui ont plus de 1000 heures supplémentaires ou l'équivalent en jours de vacances non pris ?
2. Dans la négative, y a-t-il un mécanisme de contrôle qui prévient le phénomène ?
3. Dans l'affirmative, s'agit-il de cadres directement subordonnés au Conseil-exécutif ?

**Q 2**

**Auteur :** Krähenbühl Samuel,  
Unterlangenegg (UDC)

**Réponse :** INS

**Enseignement du français : où sont les manuels scolaires ?**

La Direction de l'instruction publique a décidé que les nouveaux manuels Mille feuilles et Clin d'œil seraient désormais utilisés pour l'enseignement du français dès l'école primaire. Début août, les élèves de 8<sup>e</sup> année ont reçu leurs manuels scolaires. Quelle n'a pas été leur surprise de découvrir que plusieurs pages de la revue sont désespérément blanches, mis à part le titre « vocabulaire de classe ». Mais du vocabulaire en question, on ne trouve aucune trace. Les enseignants et les enseignantes ont expliqué à leurs élèves que l'éditeur n'a pas encore achevé la mise au point du manuel. Les enfants doivent donc se contenter d'un produit semi-fini. Quant à l'édition pour la 9<sup>e</sup> année, elle figure toujours aux abonnés absents.

1. Pourquoi les Editions scolaires n'ont-elles toujours pas terminé l'élaboration de Clin d'œil ?
2. Devront-elles payer une peine conventionnelle au canton et aux communes pour n'avoir pas terminé le travail pour la rentrée scolaire ?
3. Le canton va-t-il indemniser les communes qui achèteront des manuels scolaires de substitution ?

**Q 17**

**Auteur :** Geissbühler-Strupler Sabina,  
Herrenschwanden (UDC)

**Réponse :** INS

**Augmentation des effectifs de la PH Bern**

D'un côté, les salaires des enseignants et des enseignantes restent inférieurs à ceux de leurs homologues des cantons voisins et on ferme des écoles – là où bat le cœur des villages – dans les zones rurales et, de l'autre, neuf postes viennent d'être créés dans les services administratifs de la PH. C'est choquant ! Alors que le nombre d'étudiants n'a augmenté que de 24 l'an dernier, on a créé en tout 22,6 postes supplémentaires.

1. Le Conseil-exécutif ne pense-t-il pas comme moi que les ressources financières toujours plus maigres devraient profiter directement aux écoles et au corps enseignant ?
2. Combien cette augmentation des effectifs – 31,6 postes en tout – coûte-t-elle au canton ?
3. Où va-t-on économiser pour compenser ces frais supplémentaires ?

**Q 1**

**Auteur :** Amstutz Pierre,  
Corgémont (Les Verts)

**Réponse :** TTE

**Bord de routes : une place pour la biodiversité !**

Les services de l'Office cantonal des routes procèdent une ou plusieurs fois par année à des fauches d'entretien. Or la procédure est variable : sur certains tronçons, on se contente de faucher une bande d'un demi-mètre pour dégager les poteaux de signalisation ; sur d'autres, fréquemment des talus, on fauche sur deux à trois mètres. Dans les zones en pente, souvent bien ensoleillées, pousse une flore riche et variée. Une telle pratique participe sans aucun doute à l'appauvrissement de la biodiversité.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Un tel excès de zèle participe à coup sûr à une augmentation des coûts d'entretien. A combien peut se chiffrer cette dernière ?
2. Comment le canton, sensible à la biodiversité et aux économies, peut-il justifier ces pratiques exagérées et inutiles ?

**Q 3**

**Auteur :** Grimm Christoph,  
Berthoud (pvl)

**Réponse :** TTE

**Desserte de l'Emmental : planification du contournement de Berthoud**

Le Grand Conseil va délibérer sur la demande de crédit concernant le réaménagement du réseau routier de l'Emmental (Berthoud – Oberburg – Hasle) durant la session de septembre.

Durant l'étude préliminaire, la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie a analysé sept variantes en détail concernant leur impact sur le trafic, les finances et l'environnement. Or, la solution proposée au Grand Conseil ne correspond à aucune de ces variantes. Le Conseil exécutif a en effet opté pour la solution complète, le crédit soumis au Grand Conseil ne concernant toutefois que la première étape (Berthoud+, contournement d'Oberburg et de Hasle).

1. Quand (quelle année) la décision de réaliser ou non le contournement de Berthoud sera-t-elle vraisemblablement prise ?
2. Si la demande de crédit est acceptée par le Grand Conseil lors de la session de septembre, des études seront-elles entreprises concernant le contournement de Berthoud ?
3. Quels seront les coûts induits par la deuxième étape ?

**Q 11**

**Auteur :** von Känel Dave, Villeret (PLR)

**Réponse :** TTE

**Travaux dans le Taubenloch, pourquoi pas une meilleure coordination entre les différents chantiers ?**

Depuis de nombreux mois, les pendulaires effectuant le trajet Péry – Bienne se plaignent des bouchons quotidiens sur ce tronçon, suite à la succession de chantiers (réfection du pont vers la cimenterie à Péry, assainissement des tunnels, réfection des viaducs de Bougeant...). Ne remettant pas en cause ces travaux, il se pourrait qu'une meilleure coordination ait rendu possible une diminution notoire des ralentissements aux heures de pointes.

1. Pourquoi l'assainissement des viaducs de Bougeant n'a pas été entrepris dès le début de la belle saison ?
2. Fallait-il encore aussi fermer la route du Plateau de Diesse à cette période ?
3. Pourquoi a-t-il fallu attendre la mi-août pour passer la limitation de vitesse sur certains de ces chantiers de 40 km/h à 60 km/h ?

**Q 13**

**Auteur :** Etter Jakob, Treiten (PBD)

**Réponse :** TTE

**Marquage routier**

Dans les diverses villes et localités, les couleurs du marquage routier varient. Normalement, les passages pour piétons et les bandes cyclables sont marqués en jaune. Or, on en trouve aussi des rouges, voire des verts (à Gurbrü p. ex.). Ces différences sèment la confusion chez les usagers de la route.

1. Pourquoi le marquage routier est-il désormais variable ?
2. Quelle est la signification de ces couleurs ?
3. Y a-t-il unité de doctrine dans le canton s'agissant de la couleur et du modèle de marquage routier ?

**Q 14**

**Auteur :** Machado Rebmann, Berne  
(LAVerte)

**Réponse :** TTE

**Le Conseil-exécutif se mêle-t-il des affaires du groupe de suivi de BLS ?**

Dans sa réponse commune aux deux motions 137-2015 et 146-2015 concernant les nouveaux ateliers de BLS, le Conseil-exécutif a déclaré ce qui suit :

« Le Conseil-exécutif comprend les critiques et les demandes formulées dans la motion concernant le site de Riedbach. Le projet de la société a déclenché un grand malaise dans les milieux concernés et intéressés. Cela a conduit BLS, à la demande du canton, à évaluer une nouvelle fois la question de manière approfondie et à créer un groupe de suivi [...]. Le groupe de suivi a pour mandat d'examiner sans a priori et de manière critique l'évaluation des sites menée jusqu'ici par BLS. [...] Le Conseil-exécutif attend beaucoup de la démarche participative pour laquelle BLS a désormais opté. Le groupe de suivi, qui est largement représentatif, permet d'apporter le regard extérieur qui manquait auparavant et d'examiner le projet d'un œil critique. Pour ne pas nuire au processus en cours, il faut attendre les résultats de cet examen avant de décider de la suite de la procédure. »

Pourtant, à la mi-août, le Conseil-exécutif s'est immiscé dans les affaires du groupe de suivi en émettant un avis concernant le site de Thoune. Selon lui, ce site est inadéquat car il présente de nombreux inconvénients pour le canton du point de vue de l'économie, de l'aménagement du territoire, de la technique et des finances. Le groupe de suivi a ensuite pris acte avec regret de l'avis du Conseil-exécutif, estimant que le site de Thoune était le seul à ne pas empiéter sur des terres cultivables<sup>1</sup>.

Thoune jouissait manifestement des sympathies du groupe de suivi, étant le seul site parmi les 44 envisagés à se situer hors des terres cultivables. Il correspondait donc aux principes du canton concernant l'aménagement du territoire. Le groupe de suivi était parfaitement conscient du conflit d'intérêts avec l'armée et des autres difficultés, mais c'est sans doute l'attitude négative du Conseil-exécutif qui l'a conduit à écarter prématurément le site de Thoune-nord.

- Le Conseil-exécutif est-il disposé à revoir sa position et à proposer son soutien au groupe de suivi concernant la construction des nouveaux ateliers sur le site de Thoune-nord ?

---

<sup>1</sup> <http://www.derbund.ch/bern/kanton/neue-blswerkstaette-standort-thun-verworfen/story/17052884>

**Q 18**

**Auteur :** Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)

**Réponse :** TTE

**Sort de l'abonnement général**

Monika Ribar, la nouvelle présidente du conseil d'administration des CFF, veut repenser l'abonnement général, la *success story* des transports publics. Dorénavant, les trajets seront automatiquement facturés au prix le plus avantageux, en contrepartie de quoi les CFF veulent sonner le glas de l'abonnement général dans sa forme actuelle. Or, l'abonnement général est déterminant pour l'attrait et le succès des transports publics en Suisse.

Ce système est unique en Europe : quel que soit le nombre d'entreprises de transport utilisées pour un même voyage, un seul billet suffit.

1. Comment le Conseil-exécutif peut-il infléchir l'avenir de l'abonnement général ?
2. Quel rôle joue l'abonnement général dans la politique bernoise des transports ?
3. Quelles seront les répercussions des changements concernant l'abonnement général sur les autres communautés tarifaires telles que Libero ?

**Q 5**

**Auteur :** Grimm Christoph,  
Berthoud (pvl)

**Réponse :** JCE

**Primes d'assurance-maladie : liste noire des mauvais payeurs**

On a pu lire récemment dans la presse que plus de 100 000 personnes ne paient pas leurs primes d'assurance-maladie en Suisse. Les assurés sont de plus en plus nombreux à ne plus vouloir ou pouvoir régler leurs factures. Dans le canton de Zurich par exemple, les impayés représentaient environ 38 millions de francs en 2014.

Plusieurs cantons ont réagi et dressé une liste noire des mauvais payeurs. Dans le canton d'Argovie, 10 000 personnes environ figurent sur cette liste. Le canton de Lucerne, qui compte 6000 assurés ne payant pas leurs primes, n'inscrit sur la liste noire que les personnes qui refusent de payer.

1. Dans le canton de Berne, combien d'assurés ne paient pas leurs primes ?
2. Quelles sont les conséquences de cette situation pour le canton ?
3. Le Conseil-exécutif envisage-t-il de dresser une liste noire ?

**Q 4**

**Auteur :** Krähenbühl Samuel,  
Unterlangenegg (UDC)

**Réponse :** POM

**Coût des RMNA et des réfugiés MNA ?**

Le canton de Berne se paie un système coûteux d'hébergement des requérants d'asile et des réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA et réfugiés MNA). Il gère notamment six centres dédiés à l'accueil de ces jeunes.

1. Comment coûte en moyenne l'hébergement et la prise en charge d'un mineur non accompagné, requérant d'asile ou réfugié ?
2. Combien coûtent en moyenne les mesures d'intégration par mineur non accompagné, requérant d'asile ou réfugié ?
3. Le coût de l'hébergement, de la prise en charge et de l'intégration des RMNA et des réfugiés MNA est-il plutôt plus élevé ou plus bas que dans les autres cantons ?

**Q 7**

**Auteur :** Imboden Natalie,  
Berne (Les Verts)

**Réponse :** POM

**Evacuation de la zone de Mühleberg : quels critères ?**

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le Conseil-exécutif a publié un communiqué annonçant l'élaboration, d'une part, des plans pour une évacuation préventive d'une partie de la « zone 2 » et pour une évacuation a posteriori de secteurs contaminés et d'autre part, d'ici à la fin 2017, d'un plan d'évacuation préventive pour certains secteurs de la zone 2 (environ 30 000 habitants) et d'un plan d'évacuation a posteriori des zones contaminées par l'émission de substances radioactives.

1. Quels critères appliquera-t-on pour décider qui seront les 30 000 habitants (les habitantes aussi j'imagine) évacués de la zone 2 ?
2. Qu'advient-il des autres personnes de la zone 2 en cas d'accident à Mühleberg, sachant que les années précédant la mise à l'arrêt et la phase de mise à l'arrêt seront particulièrement risquées ?

**Q 9**

**Auteur :** Hügli Daniel, Bienne (PS)

**Réponse :** POM

**Travail d'intérêt général : une concurrence pour le secteur privé ?**

La Section de la probation et des formes particulières d'exécution de peines a récemment célébré le 25<sup>e</sup> anniversaire du travail d'intérêt général (TIG).

1. Quelles mesures prendre pour piloter le développement futur du TIG ?
2. Dans quels secteurs le TIG vient-il concurrencer directement le secteur privé ?
3. Les conditions de travail et de rémunération usuelles dans la localité et dans la branche sont-elles respectées dans le cas du TIG ?

**Q 6**

**Auteur :** Imboden Natalie,  
Berne (Les Verts)

**Réponse :** ECO

**Maintien de la libre circulation : mesures de protection sur le marché du travail**

L'acceptation, de justesse, de l'initiative contre l'immigration de masse le 9 février 2014 témoigne de l'inquiétude de nombreuses personnes concernant l'emploi et le niveau des salaires. La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux doivent faire en sorte d'éliminer systématiquement et rapidement les abus dans le domaine de la libre circulation des personnes. Il faut prendre des mesures du marché du travail non discriminatoires, compatibles avec les accords bilatéraux. Il faut mieux protéger les salaires, en multipliant notamment les contrôles, augmenter les amendes infligées en cas d'abus et alléger les formalités administratives nécessaires pour conférer force obligatoire générale à une CTT. Les salariés d'un certain âge doivent être mieux protégés contre le licenciement. Enfin, les pouvoirs publics et les employeurs doivent participer plus fortement au financement de la prise en charge extrafamiliale des enfants, pour simplifier la conciliation du travail et de la famille.

1. Le Conseil-exécutif est-il disposé à introduire une obligation de signaler les postes vacants dans le canton de Berne ?
2. Quelles mesures d'accompagnement sont-elles prises pour permettre aux personnes d'un certain âge et aux femmes d'accéder plus massivement au marché du travail ?

**Q 8**

**Auteur :** Sauvain Pierre, Moutier (PSA)  
Gasser Peter, Bévillard (PSA)

**Réponse :** CHA/DAJ

**Votation sur l'appartenance cantonale de Moutier : le Conseil-exécutif présentera-t-il les conclusions des experts ?**

Dans l'élaboration de leur « Feuille de route » en vue de la votation d'autodétermination de la ville de Moutier, les signataires, à savoir le Conseil municipal prévôtois, le Gouvernement jurassien et le Conseil-exécutif, ont toujours affirmé leur volonté partagée de faire en sorte que les électeurs puissent se déterminer en toute connaissance de cause. C'est à cette fin que des experts ont été désignés avec le mandat de répondre à un certain nombre de questions factuelles. La publication des conclusions de ces expertises a été annoncée pour la fin de l'été.

Il paraît important aujourd'hui de veiller à ce que les réponses apportées par les experts soient clairement présentées, cautionnées et commentées par les exécutifs concernés. Il en va en effet non seulement de la bonne information des citoyens mais aussi du maintien d'un climat empreint de sérénité et d'objectivité.

Je prie dès lors le Conseil-exécutif de répondre aux questions suivantes :

1. A quel moment ces expertises seront-elles rendues publiques ?
2. Comment et sous quelle forme le Conseil-exécutif entend-il utiliser les réponses des experts pour informer les électeurs ?
3. Le Conseil-exécutif, le Gouvernement jurassien et le Conseil municipal prévôtois envisagent-ils une présentation commune des conclusions de ces expertises ?

**Q 12**

**Auteur :** Geissbühler-Strupler Sabina,  
Herrenschwanden (UDC)

**Réponse :** SAP

**Essais de distribution de cannabis**

Dans le cadre d'essais de distribution de cannabis, les pharmacies devraient remettre 25 grammes de cannabis par mois (5 g à la fois) avec une teneur de THC de 12 pour cent à plusieurs centaines de personnes. Sachant que cette dose élevée provoque l'intoxication, ces essais représentent un risque pour la santé et l'intégrité physique des êtres humaines, un risque délibérément pris. On sait que les consommateurs de cannabis sont nombreux à être impliqués dans des accidents de la circulation et dans des manifestations de violence. Ces essais constituent également une violation de la loi sur les stupéfiants ainsi que de la volonté d'une grande majorité de la population et du Grand Conseil du canton de Berne. Ils saperaient en outre le travail de la police.

1. Le canton est-il intervenu auprès de la Ville de Berne pour protester ?
2. Le Conseil-exécutif ne pense-t-il pas lui aussi que si l'OFS devait autoriser ces essais, il faudrait retirer le permis de conduire aux personnes y participant ?
3. Est-il admissible, dans un Etat de droit, que certaines personnes soient réprimées pour avoir fumé des joints tandis que d'autres se les voient remettre par les autorités ?